

Séparation d'union libre:crédit immobilier

Par sayajo, le 20/02/2009 à 10:43

Bonjour,

Mon fils et sa compagne se sépare. Ils ont acheté une maison 50/50.Qui doit payer le crédit? la taxe fonciére?...

Si l'un des deux reste dans la maison en attendant un éventuel acquéreur, doit il payer la totalité du crédit ou doit-il une indemnité compensatrice?

Ils ont un enfant de 2 ans et vont appliquer la garde alternée.

Qui peut demander l'APL?

Qui l'inscrit à charge pour les impots (revenus, T.H.)